

Régulation et transparence : les pays du G20 devant leurs responsabilités

En quelques mots :

- Le G20 reste à nos yeux, tout comme le G8, une instance illégitime au regard du mandat qu'il s'est octroyé. En raison de ce déficit de légitimité, c'est à ses États membres que nous adressons nos revendications, au vu de leurs responsabilités dans la crise, en particulier dans la dérégulation et l'opacité qui l'ont favorisée.
- Outre leur responsabilité propre, les pays du G20 doivent veiller à faire progresser la gouvernance mondiale et à renforcer les Nations unies, y compris en inscrivant le G20 dans un processus plus démocratique et représentatif.
- En 2011, la présidence française du G8 et du G20 représente une opportunité majeure pour porter les revendications en faveur d'une meilleure régulation financière et d'un partage plus juste des richesses du monde; les propositions portées par les sociétés civiles internationales sont plus mûres que jamais, les instruments possibles de régulation sont identifiés, et la France s'est déjà prononcée en faveur de telles régulations.
- Deux priorités à faire avancer : réguler la finance (en finir avec les paradis fiscaux, l'opacité financière et l'évasion fiscale des multinationales; taxer les transactions financières internationales au bénéfice de l'aide au développement); réguler les marchés agricoles (limiter la volatilité des prix et promouvoir une gouvernance alimentaire mondiale respectueuse de la souveraineté alimentaire des peuples). Plus largement, les enjeux liés à la gouvernance économique et politique mondiale seront au cœur de nos préoccupations.

La présidence française des G8/G20 en 2011 : une occasion à ne pas manquer

Qu'attendre du G20?

Les sommets des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 20 sont devenus, suite au premier sommet de Washington en novembre 2008, des moments forts de l'agenda international. Depuis l'éclatement de la crise financière et économique globale de l'automne 2008, le G20 réunit les chefs d'États et de gouvernements des principales puissances politiques et économiques du monde¹.

Une instance illégitime. Le G20 fait mieux que le G8 en termes de représentativité puisqu'en intégrant quelques pays du Sud dits « émergents », il représente deux tiers de la population mondiale et 85 % du PIB mondial. Cependant, il demeure lié à un modèle de gouvernance politique et économique mondiale profondément injuste, reflet des inégalités dans le contrôle du pouvoir et la répartition des richesses du monde. Ce sont les pays riches, à l'origine de la crise, qui ont imposé le G20 comme cadre de concertation pour négocier les réponses politiques et économiques à la crise financière. Ils en ont exclu les pays pauvres, principales victimes de cette crise. Plus largement, 173 États membres des Nations unies en sont exclus. L'Onu a pourtant formulé des propositions ambitieuses notamment dans le

L'origine du G20

Le G20 a été créé en 1999 au lendemain de la crise financière asiatique, sous la forme d'une réunion des ministres des Finances. Il se réunit depuis novembre 2008 également au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Après le Sommet inaugural de Washington, il s'est réuni à Londres, en avril 2009. Il ouvre alors divers chantiers, s'engage à augmenter de 1 000 milliards de dollars les ressources du FMI et de la Banque mondiale et à lutter fermement contre les paradis fiscaux. À Pittsburgh, en septembre 2009, il s'autoproclame « premier forum de coopération économique internationale » et adopte sa charte conceptuelle, le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée. En 2010, après le sommet de transition réuni à Toronto en juin, le Sommet du G20 se réunit une nouvelle fois les 11 et 12 novembre, à Séoul, en Corée du Sud. C'est le premier sommet de chefs d'État et de gouvernement du G20 organisé dans un pays émergent non membre du G8. L'issue du sommet marque aussi le lancement officiel de la présidence française du G20 qui durera un an jusqu'en novembre 2011. Afin de préparer ces sommets du G20, les réunions du G20 Finances se poursuivent et de nouveaux G20 (Agriculture, Développement...) voient le jour.

¹ Les pays et organisations membres du G20 sont : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne.

G8 et G20 : des enjeux pour le développement et la solidarité :

Acteur historique des mobilisations de la société civile à l'occasion des G8 (Sommet pour un autre monde lors du G8 d'Évian, 2003), le CCFD-Terre Solidaire a également travaillé sur l'agenda porté par la France au G20 Finances dès son origine, et s'est mobilisé pour interpeller le Sommet du G20 dès sa création. Une démarche associant expertise et recommandations à une mobilisation citoyenne et une interpellation de l'opinion : ainsi, pour alerter l'opinion sur les enjeux du développement liés aux décisions du G20, le CCFD-Terre Solidaire organise en novembre 2008 (G20 de Washington), avec la Coalition AMCP-Action mondiale contre la pauvreté, une action symbolique devant la cathédrale de Strasbourg, en marge des Journées européennes du développement. En mars 2009, en amont du Sommet de Londres, le CCFD-Terre Solidaire réunit, place de la Bourse à Paris, 40 représentants d'organisations partenaires du Sud et participe activement à la journée mondiale de mobilisation face au G20. Parallèlement, en juin 2010, à la veille du Sommet du G8/G20 à Toronto, le CCFD-Terre Solidaire organise un colloque international sur les paradis fiscaux à l'Assemblée nationale française, et réunit une délégation de responsables d'organisations de la société civile du Nord et du Sud, qui est reçue au Cabinet de Nicolas Sarkozy, au ministère des Finances et à celui des Affaires étrangères.

cadre de la Conférence des Nations unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. Aujourd'hui encore, un groupe de travail spécial, attaché à l'Assemblée générale des Nations unies, assure le suivi des questions de réforme du système monétaire et financier international². Le CCFD-Terre Solidaire réaffirme que le système onusien est seul à même de garantir la représentation des pays les plus pauvres dans la gouvernance mondiale. L'Onu doit, certes être réformée afin d'être en mesure de faire face aux défis, mais elle demeure le cadre légitime de la régulation internationale.

Des États membres influents. Si le G20 n'est pas une instance légitime en soi, les États qui en sont membres sont parmi les plus influents, à la fois par leur poids au sein des instances de décision internationales, et parce que les grandes banques et entreprises multinationales qui pèsent sur la finance et l'économie mondiale sont ori-

ginaires de ces pays. Ils ont donc une lourde responsabilité dans les facteurs à l'origine de la crise, et donc également une responsabilité pour préserver les droits humains et les biens publics mondiaux. C'est à ces États, plus qu'au G20 lui-même, que le CCFD-Terre Solidaire adresse ses revendications.

Des sociétés civiles mobilisées pour faire avancer des alternatives. Les organisations de la société civile, dans la continuité de leur mobilisation vis-à-vis du G8 (Gènes en 2001, Gleneagles en 2005), se mobilisent fortement à l'occasion de ces sommets, afin d'y faire entendre leurs revendications et propositions. Au G20 de Londres en mars 2009, la campagne Put People First a réuni près de 150 syndicats, ONG de développement, de défense des droits de l'Homme et de l'environnement, et plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues de Londres, Berlin, Rome, Montréal et Paris.

Le G8/G20 France : une étape clé dans un long processus

À l'issue du Sommet du G20 à Séoul, le 12 novembre, la France prend pour un an la présidence du G20. Le 1^{er} janvier 2011, elle prend également celle du G8. C'est donc en France que se tiendront en 2011 tous les événements liés au G8 et au G20, depuis les réunions préparatoires et les G20 ministériels, jusqu'aux sommets des chefs d'État et de gouvernement (G8 en juin, à Nice et G20 en novembre). La France assume ainsi la responsabilité d'organiser, d'impulser et de veiller à ce que ces sommets débouchent sur de réelles avancées. Cette double présidence représente pour la société civile une opportunité historique. A fortiori, dans le contexte d'une crise globale qui est aussi un moment de transition et une opportunité de changement en faveur de plus de régulation financière, économique, et de nouveaux modèles de développement. A fortiori encore à la veille des élections

présidentielles et législatives françaises de 2012 qui feront notamment du G20 un enjeu électoral important.

Mais le G20 n'est pas seulement un événement qui fédérerait contre lui, le temps d'un sommet, la protestation des sociétés civiles. C'est aussi l'occasion d'approfondir le dialogue critique qu'entretiennent depuis des années ces sociétés civiles avec leurs décideurs respectifs pour faire avancer leurs exigences et leurs propositions : en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis... mais tout autant les sociétés civiles au Brésil, en Indonésie, en Afrique du Sud, en Corée du Sud, au Mexique... Interpeller le G20 nous met au défi de renforcer nos coordinations, nos articulations, afin de mieux porter, ensemble, nos mobilisations sociales et notre plaidoyer citoyen pour des alternatives.

² Document final de la Conférence : http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/CONF.214/3 ; Activités du groupe de travail spécial : <http://www.un.org/esa/ffd/events/2010GAWGFC/index.htm>

Un engagement cohérent pour le CCFD-Terre Solidaire

S'inscrire dans une mobilisation internationale à cette échelle n'est pas nouveau pour le CCFD-Terre Solidaire, engagé depuis sa création il y a 50 ans, dans la construction de partenariats et d'alliances avec les sociétés civiles des pays du Sud. Il soutient aujourd'hui plus de 400 organisations dans 70 pays. Il a accompagné l'émergence de mouvements internationaux de petits paysans et pêcheurs, de migrants, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire... Il a soutenu et s'est impliqué dans les synergies nées lors des Forums sociaux mondiaux depuis dix ans, la création de réseaux et plateformes régionaux ou thématiques, et les mobilisations conjointes lors des multiples sommets internationaux.

Depuis plusieurs années, le CCFD-Terre Solidaire est engagé au sein de réseaux internationaux qui portent un travail de propositions afin de faire progresser le financement du développement, la justice fiscale, la régulation des entreprises multinationales, le droit à l'alimen-

Coreponsabilité mondiale et partenariat.

« Nous passons de la dimension de l'aide au développement à celle de la coreponsabilité mondiale. Le partenariat est un moyen de faire émerger une communauté humaine, et nous pensons que les organisations de la société civile doivent participer à cette architecture de gouvernance mondiale et être associées au débat sur la réforme des organisations internationales et des espaces de codécision. »

Xavier Ricard, directeur du Partenariat international du CCFD-Terre Solidaire, rapport moral et d'activité 2009.

S'engager pour une nouvelle gouvernance mondiale.
« Acteur de développement dans l'espace public international, le CCFD-Terre Solidaire s'engage à la recherche d'alternatives qui permettent de construire une terre solidaire. La mise en place de systèmes de gouvernance mondiale, sur la base d'une éthique et d'un droit international est toujours à construire, avec une réelle représentativité de tous les pays. »

Rapport d'orientation
du CCFD-Terre Solidaire 2008-2012

tation, etc. Il s'est inscrit activement dans le plaidoyer porté auprès des pouvoirs publics français sur ces sujets, permettant de faire évoluer sensiblement les positions et propositions défendues par la France sur la scène internationale.

La présidence française du G8/G20 est l'occasion de pousser afin que ces efforts débouchent sur des décisions concrètes. En particulier dans la lutte contre l'évasion fiscale, l'un des engagements pris par le G20 de Londres et sur lequel il n'a pas progressé depuis. C'est dans ce but que le CCFD-Terre Solidaire a lancé en septembre 2010 une vaste campagne de communication et de sensibilisation des citoyens français « *Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux*³ » qui durera jusqu'au Sommet du G20, afin de mobiliser largement l'opinion et donner du courage politique aux décideurs français et aux pays du G20.

Nous sommes aussi membre fondateur du Collectif G8/G20 France 2011 qui réunit diverses organisations et coordonne les mobilisations de la société civile.

L'agenda de la mobilisation

Sommet du G20, Séoul, novembre 2010. Réuni autour du slogan « *Une croissance partagée au-delà de la crise* », le G20 élargit aujourd'hui son agenda aux questions de développement. Séoul est l'occasion d'approfondir ou d'initier divers processus de dialogue avec des organisations de la société civile, mobilisées en vue de la présidence française du G20. Une délégation de 4 personnes du CCFD-Terre Solidaire se rend sur place, et nous appuyons également la participation et les initiatives de plusieurs partenaires et alliés. Le contre-sommet citoyen est l'occasion de nombreuses rencontres et réunions pour travailler des stratégies communes entre organisations de la société civile, y compris pour préparer le G20 France. Par ailleurs, il y a un vrai enjeu à décrypter au quotidien ce qui se joue dans les négociations officielles pour informer les médias sur les attentes et perspectives de la société civile. À l'issue du sommet, la France annoncera les grandes lignes de sa présidence du G20.

Forum social mondial de Dakar, février 2011. Le FSM est un temps fort de mobilisation des sociétés civiles mondiales. Ce sera un moment de convergence des acteurs, réseaux informels ou alliances stratégiques, et de préparation d'engagements et mobilisations conjointes pour chacun des temps forts de la présidence française. La fin du Forum social mondial (6-11 février), coïncide aussi avec la réunion des ministres des Finances du G20 en France (11 au 12 février).

La présidence française du G8 et du G20 en 2011. L'année 2011 est une année de précampagne électorale avant les élections présidentielle et législative de 2012. Une précampagne nécessairement marquée par les effets de la crise, les questions

économiques et fiscales mais aussi les questions internationales qui demeurent largement en France le domaine réservé du chef de l'État. Cet agenda international deviendra dans ce contexte un enjeu électoral majeur c'est-à-dire aussi un moment privilégié pour porter auprès des pouvoirs publics des revendications liées à la solidarité internationale.

Le calendrier est encore approximatif mais les **temps forts** sont déjà connus : G20 Finance (Paris, 11 au 12 février), G20 Agriculture (Paris, 23 au 24 mai), G20 Développement (printemps), G8 (Nice, juin) et Sommet du G20 (novembre). Rien n'exclut que la présidence française organise aussi un G20 emploi comme Barack Obama l'a fait en 2010 ou encore un G20 environnement. **L'agenda de la présidence française** se veut en effet ambitieux. C'est la première présidence du G20 qui durera un an. Nicolas Sarkozy a d'ores et déjà présenté dans les grandes lignes ses objectifs, qui doivent bien entendu, encore faire l'objet de négociations et d'arbitrages avec les autres pays du G20 :

➤ **Agenda G8.** Volet politique et sécurité (crises régionales, prolifération des armes). Relations du G8 à l'Afrique. Problèmes économiques et sociaux des pays du G8 (endettement, croissance ralentie, concurrence des émergents, vieillissement, financement de la protection sociale).

➤ **Agenda G20.** « Nouveau Bretton Woods » : réforme du système monétaire international, stabilisation des taux de change. Régulation des prix des matières premières notamment agricoles et lutte contre la spéculation. Réforme de la gouvernance mondiale (en particulier, participation de l'Afrique). Financements innovants pour le développement.

³ Site de la campagne : www.aidonslargent.org

Pour la transparence des entreprises et la lutte contre l'évasion fiscale

Tout en remettant en cause la légitimité de 20 pays à gouverner l'économie mondiale, nous soulignons que seuls les pays du G20, sièges des plus importantes multinationales et membres les plus influents des instances internationales de régulation économique, sont à même d'en finir avec l'opacité financière internationale. Ce sont en effet leurs entreprises multinationales qui sont les principaux utilisateurs des paradis fiscaux.

Dès sa première réunion de Washington, le G20 a fait de la lutte contre les paradis fiscaux son cheval de bataille et Nicolas Sarkozy a multiplié les déclarations sur ce dossier. En juin 2010, le CCFD-Terre Solidaire a initié avec ses partenaires et alliés, un *appel mondial de la société civile à la France, hôte du G20 en 2011, pour en finir avec les « paradis fiscaux », assainir l'économie mondiale et financer le développement*. Nous appelons les États membres du G20 et notamment le gouvernement français à tenir leurs engagements et à faire de la transparence financière une priorité absolue de l'agenda du G20.

La France et les pays membres du G20 devraient reconnaître que la régulation de la finance et de l'économie, la lutte contre l'évasion fiscale et le renforcement des systèmes fiscaux sont des enjeux majeurs pour les pays en développement. Seule la mobilisation des ressources économiques nationales des pays du Sud leur permettra de lutter contre la pauvreté, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, bâtir des États responsables et démocratiques et à terme, sortir de la dépendance de l'aide. En vue de la présidence française du G20, la France et les pays membres du G20 devraient promouvoir trois propositions clés :

- 1. Publication des comptes des entreprises multinationales pays par pays.** Les pays du G20 doivent promouvoir la mise en œuvre d'une norme de reporting financier pays par pays, pour mettre fin à l'opacité concernant notamment les bénéficiaires et les impôts payés par les entreprises dans l'ensemble des pays où elles opèrent.
- 2. Registres des bénéficiaires effectifs.** Les pays du G20 doivent veiller à ce que la propriété effective de toutes les sociétés, trusts, fondations et associations caritatives fasse l'objet, dans toutes les juridictions, d'un registre public, accessible aux autorités fiscales, financières et judiciaires.
- 3. Une coopération judiciaire et fiscale effective.** Les pays du G20 doivent s'engager à renforcer le niveau et la mise en œuvre de sanctions contre les fraudeurs et les auteurs de délits ou crimes financiers. Les pays du G20 devraient ainsi s'engager à participer à une convention multilatérale sur le modèle de la Convention OCDE-Conseil de l'Europe sur l'assistance mutuelle en matière fiscale et obtenir des territoires sous leur influence qu'ils y participent.

Pour la mise en place de taxes sur les transactions financières

Sur la base de l'idée d'une taxe internationale sur les transactions de change visant à décourager la spéculation (Tobin, 1972), le CCFD-Terre Solidaire a défendu dès les années 1990, avec ATTAC et la CIDSE, le projet d'une taxe dont les recettes seraient affectées au développement. La taxe sur les billets d'avion décidée par Chirac et Lula (2005) a permis d'ébaucher le mécanisme. Reste à l'appliquer aux transactions financières : la crise financière a rouvert le chantier. Les États du G20, lors du sommet de Pittsburgh de septembre 2009, ont donné mandat au FMI pour proposer des mécanismes de contribution du secteur financier à l'atténuation des impacts de la crise. Parmi les différentes options étudiées, les rapports récents publiés par le FMI et la Commission européenne reconnaissent la faisabilité technique des taxes sur les transactions financières.

En septembre 2010, au sommet des Nations Unies sur les OMD, des gouvernements membres du Groupe Pilote sur les financements innovants, dont le Japon, la France, l'Espagne et la Belgique ont lancé un appel pour la mise en place de taxes sur les transactions financières et en particulier sur les transactions de change pour financer le développement.

Il appartient maintenant aux États membres du G20 de s'engager concrètement dans la mise en place de ces taxes internationales sur les transactions financières qui présentent le double avantage de contribuer à réduire la spéculation sur les marchés financiers et de collecter des revenus importants pour financer les enjeux globaux dont la lutte contre la pauvreté.

Paroles du Sud

Arze Glipo, directrice de l'IRDF, association de soutien à l'agriculture locale, partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

« D'après des estimations réalisées par des économistes philippins, l'évasion fiscale a représenté un manque à gagner équivalent à 38 % du total des taxes collectées en 2008 au nom de l'impôt sur les sociétés. [...] Le montant cumulé de l'évasion fiscale cette année-là est estimé à 1,3 milliard d'euros. Cette somme aurait permis au gouvernement de financer largement le coût de la crise alimentaire en 2008 et de progresser rapidement vers l'autosuffisance. [...] Deux ans après la crise alimentaire, l'évasion fiscale continue de prospérer aux Philippines, aussi bien parmi les entreprises étrangères que les sociétés locales qui préfèrent déposer leurs bénéficiaires hors des frontières. Le pays entretient aussi la culture du secret bancaire, même s'il vient d'être récemment retiré de la liste des paradis fiscaux ».

Source : « En Afrique et en Asie, la faiblesse des impôts pénalise le développement », *La Croix*, mercredi 13 octobre 2010.

Gouvernance alimentaire mondiale et régulation des prix agricoles

Depuis un demi-siècle, le CCFD-Terre Solidaire accompagne des organisations locales et appuie les actions de plaidoyer de ses partenaires qui interpellent leurs responsables politiques en faveur du soutien à l'agriculture familiale, de la protection et de la régulation des marchés agricoles.

Aujourd'hui, le G8 et le G20 ont sur ces enjeux un impact considérable. En premier lieu, parce qu'ils réunissent les principales puissances agricoles mondiales qui sont aussi pour certains les premiers pays touchés par la faim (Inde, Chine). En second lieu, parce qu'ils se sont tous les deux saisis de la question. Le G8, à l'occasion de la première réunion des ministres de l'Agriculture du G8 (avril 2009) et du Sommet de L'Aquila en juillet de la même année. Le G20 aujourd'hui, en inscrivant la question de la sécurité alimentaire à son agenda de développement, et à travers l'annonce par la France de l'organisation du premier « G20 Agriculture » au printemps 2011.

Dans ce contexte, le CCFD-Terre Solidaire réaffirme la nécessité de poursuivre prioritairement la construction du « Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition », basé sur la réforme du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) réunissant les 183 membres de la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Cette réforme vise à construire une gouvernance mondiale de l'alimentation, sous l'égide de l'Onu en intégrant dans le CSA les organisations internationales, la société civile (organisations de producteurs et ONG) et le secteur privé. Le G20 peut jouer un rôle d'impulsion politique ou catalyser de nouveaux financements mais doit impérativement inscrire son action dans le cadre de cette structure de gouvernance légitime et inclusive.

Nous attendons en particulier du G20 un engagement ferme en faveur de la lutte contre la volatilité des prix agricoles qui affecte autant les producteurs que les consommateurs. Le Président de la République française a d'ores et déjà fait savoir que c'était là l'une des priorités de sa présidence.

Pour la société civile, la lutte contre la volatilité des prix doit être menée autour de trois axes prioritaires :

1. **La reconstitution de stocks alimentaires régionaux ou mondiaux**, tant pour offrir des réserves de sécurité que pour réguler la volatilité des prix agricoles mondiaux et nationaux dans le cadre d'une gouvernance multilatérale.
2. **L'interdiction de la spéculation financière sur les marchés agricoles virtuels et l'encadrement des pratiques sur les marchés physiques** en obligeant les investisseurs à déclarer et enregistrer la totalité de leurs transactions sur les marchés de matières premières, et en imposant des « limites de positionnement » à tous les acteurs d'un marché de matière première donnée.
3. **La valorisation, dans le cadre de l'OMC, de pratiques commerciales à même de réguler les marchés intérieurs et les prix** dans un objectif de sécurité alimentaire des populations (droits de douane variables à l'importation, taxes à l'exportation).

Paroles du Sud

Henry Saraghi, secrétaire général de La Via Campesina et président de SPI-Serikat Petany Indonesia, organisation paysanne indonésienne partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

« L'Indonésie est un immense pays agricole qui importe pourtant de nombreux produits alimentaires. Au jour le jour, les Indonésiens dépendent du blé – importé à 70 % — ou du soja issu des marchés internationaux. Lorsque les prix augmentent, les gens ne peuvent plus acheter à manger. La production nationale a été laminée par les importations et l'ouverture des marchés, et les paysans indonésiens n'ont plus les moyens de produire davantage pour pallier à l'augmentation des cours. Enfin, le gouvernement indonésien a de moins en moins la capacité à contrôler les prix puisque ceux-ci dépendent de la spéculation internationale et des grands groupes agroalimentaires. La régulation sur les marchés financiers ne produit pas encore d'effets et ne permet pas de maîtriser la spéculation sur les produits alimentaires. Il ne faut donc pas se limiter à réguler les marchés financiers, mais également la production et la distribution. »

Source : entretien avec Adrien Brondel, le lundi 1^{er} novembre 2011.

Pour aller plus loin

- Le G20 : problématiques et enjeux de plaidoyer, *Note d'information, direction du Plaidoyer* du CCFD-Terre Solidaire, juillet 2010.
- En finir avec les trous noirs de la finance (les « paradis fiscaux ») pour assainir l'économie mondiale et financer le développement, *Appel mondial de la société civile à la France, hôte du G20 en 2011*, juin 2010.
- Paradis fiscaux : Bilan du G20 en 12 questions, Rapport du CCFD-Terre Solidaire, avril 2010 : http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/ccfd-rapport-paradis-fiscaux.pdf
- Responsabilité alimentaire mondiale, L'Union européenne et les États-Unis doivent impulser une nouvelle politique, CCFD-Terre Solidaire, IATP, CIDSE, octobre 2009 : http://ccfd-terresolidaire.org/html/img/Rapport%20CIDSE-FR_int.pdf
- CIDSE Agenda, G20 Summit — Seoul 11-12 November 2010

Contacts

Ce document a été réalisé par la direction du Plaidoyer, avec la collaboration d'Alexis Anagnan, assistant d'études et Kouté Gnoyé (maquette)

Pour toutes informations, contacter :

- Mathilde Dupré, chargé de plaidoyer Financement du développement,
Tél. : 01 44 82 81 23 – E-mail : m.dupre@ccfd.asso.fr
- Ambroise Mazal, chargé de plaidoyer Souveraineté alimentaire
Tél. : 01 44 82 81 80 – E-mail : m.dupre@ccfd.asso.fr

Le CCFD-Terre Solidaire

Première ONG française de développement, avec 40 millions d'euros de budget et plus de 400 initiatives soutenues chaque année dans 70 pays du sud et de l'est, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire) a acquis depuis près de 50 ans un savoir faire et de nombreuses références dans le dialogue avec les sociétés civiles de ces pays. Cette expertise est utilisée aujourd'hui dans de nombreuses activités de communication, de plaidoyer et d'éducation au développement en direction du public français et des décideurs européens et internationaux, grâce à un réseau de 15 000 bénévoles militants.

CCFD-Terre Solidaire – 4, rue Jean Lantier 75001 Paris – Tél. : 01 44 82 80 00
www.ccfid-terresolidaire.org